

## **LES PARTICULARITÉS LEXICALES DANS LE FRANÇAIS SCOLAIRE AU GABON : LE CAS DE LA VILLE DE PORT-GENTIL.**

Résumé de thèse<sup>1</sup>

**Virginie Ompoussa**

Université Stendhal- Grenoble III

Notre thèse sur les particularités lexicales s'intéresse aux pratiques langagières de jeunes apprenants dans un pays plurilingue comme le Gabon.

Inscrire cette étude dans le cadre institutionnel même de l'école nous a permis de voir que très tôt les apprenants gabonais étaient partagés entre deux normes : la norme pédagogique et la norme endogène. Notre objectif dans cette thèse est donc de mettre en lumière le cheminement qui s'opère entre l'enseignement/apprentissage du lexique et l'usage des particularités lexicales chez les apprenants.

Le travail s'organise en sept chapitres, un inventaire des particularités lexicales recensées chez les apprenants interrogés ainsi qu'un corpus.

- Le premier chapitre présente l'approche théorique et définit l'objet de la recherche.

- Le deuxième présente le cadre socio-didactique en circonscrivant le système éducatif gabonais, sa place, son rôle face au plurilinguisme.

- Le troisième décrit la situation sociolinguistique de la ville de Port-Gentil (ville dans laquelle nous avons mené nos investigations.)

- Le quatrième présente la technique de collecte de données et la constitution du corpus.

- Le cinquième aborde les aspects de la représentation sociale des particularités lexicales chez les apprenants, l'apprentissage du vocabulaire en classe de français, le passage de l'acquisition du lexique aux pratiques langagières des apprenants.

- Le sixième présente la typologie des particularités lexicales et les mécanismes explicatifs.

- Le septième chapitre présente quelques propositions didactiques.

---

<sup>1</sup> Thèse soutenue à l'Université Stendhal-Grenoble III le 28 mai 2008 devant un jury composé de : Ambroise Queffelec (Université de Provence), Julien Kilanga-Musende (Université de Lubumbashi), Marinette Matthey (Université de Grenoble III), Francis Grossmann (Université de Grenoble III, directeur de thèse)

### **Le projet de l'étude**

Cette étude est d'abord partie de raisons subjectives, raisons liées à notre sensibilité de locuteur francophone non natif du français. Certaines expressions "insolites" rencontrées dans nos différents échanges ont en effet suscité des interrogations.

Aux raisons subjectives se sont ajoutées des raisons objectives. Celles-ci dépendent de notre qualité d'étudiante en sciences du langage. Cette discipline nous a en fait donné l'opportunité d'étudier la langue en tant que système de signes et donc de comprendre avec Gadet (2003) que : « les façons de parler se diversifient selon le temps, l'espace, les caractéristiques sociales des locuteurs, et les activités qu'ils pratiquent. »

Notre choix d'aborder la problématique des particularités lexicales dans le français scolaire au Gabon nous a conduit à nous arrêter sur la définition de la notion de « particularité lexicale » ; définition que nous empruntons d'ailleurs à Massoumou et Queffélec (2007) pour lesquels la notion de particularité lexicale est « un écart entre le français local et le français de référence. »

Pour comprendre la dynamique construite par les écoliers gabonais dans leur appropriation de la langue française, mais aussi la façon dont les maîtres jugent cette appropriation, nous nous sommes posé deux questions :

- Dans quelle mesure et comment le contexte multilingue du Gabon oriente-t-il la production des particularités lexicales des enfants gabonais ?
- Comment l'enseignement du français au Gabon peut-il prendre en compte la réalité gabonaise notamment au plan lexical ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations nous avons posé deux hypothèses :

1) L'écolier gabonais produit des discours qui comportent des particularités lexicales dont une partie (soit le préfixe, soit le suffixe ou même la base) se justifie en français de référence.

Le système éducatif gabonais étant en effet calqué sur celui de la France, ce dernier reproduit la norme du français standard. On peut alors penser que l'écolier gabonais va chercher à s'approprier ce français en l'adaptant à son environnement socioculturel.

2) Les particularités lexicales dont l'origine trouve sa justification dans l'environnement sociolinguistique témoignent du fait que l'enfant essaie d'acquiescer le monde par « ses audaces lexicales » (Martinet : 1988).

La formation des particularités lexicales est en effet un phénomène socioculturel car ces dernières fonctionnent à partir des mouvements de la société elle-même.

### **Cadre d'analyse**

Pour bien cerner l'objet de notre étude nous avons croisé plusieurs approches. L'objectif était de tirer au maximum profit des apports de chacune des approches pour la compréhension de ce que nous souhaitons étudier.

Ainsi, la didactique, la sociolinguistique et la pragmatique ont été des approches favorables à l'observation des particularités lexicales en milieu scolaire.

Cette rencontre pluridisciplinaire a en effet permis d'élargir positivement le champ du travail.

Les enquêtes sociolinguistiques ont servi à identifier le cadre de production des variations linguistiques.

Parce que le sens d'un énoncé est lié à la fois à la représentation du locuteur et à la situation extralinguistique dans laquelle celui-ci est produit, la pragmatique nous a aidé à admettre certaines particularités lexicales.

Quant à la didactique? elle s'est imposée à nous puisqu'elle est l'étude des questions posées par l'enseignement et l'acquisition des connaissances dans une discipline scolaire donnée.

Au plan méthodologique, nous avons mené une investigation qualitative.

Nous avons en effet commencé nos investigations avec « une population parente » (Berthier : 2006) de 391 apprenants à qui nous avons administré un questionnaire.

Après un premier dépouillement du questionnaire, seuls les apprenants qui ont déclaré faire usage des particularités lexicales ont été retenus pour la suite de l'enquête, soit au total 350 apprenants qui ont constitué notre échantillon raisonné.

Si les 350 apprenants retenus ont tous produit des textes écrits, seuls 48 ont accepté de produire un texte oral.

Pour mener à bien notre enquête, nous avons eu recours à plusieurs instruments :

- Le questionnaire nous a permis de vérifier la validité des questions administrées pour cette étude et surtout d'établir une typologie du multilinguisme des écoliers de la ville de Port-Gentil.

- Les productions écrites nous ont permis de voir la valeur des particularités lexicales sur le plan pédagogique.

- Les productions orales étaient nécessaires pour conserver l'originalité ainsi que l'intégralité des informations délivrées par les enquêtés.

Nous avons au final fondé nos analyses sur un corpus de 48 productions orales et 17 productions écrites retenues parmi 350 en fonction de l'intérêt du récit.

## **Résultats**

Le premier résultat de cette recherche confirme que le français? qui au départ est une langue étrangère, est devenue une langue gabonaise puisque les locuteurs se sont approprié, cet héritage colonial. En effet, comme le dit Paul Wald (1994) : « l'appropriation d'une langue importée commence dès le moment où, en dépit de son identification comme langue étrangère et/ou véhiculaire, son emploi n'implique plus nécessairement le rapport avec l'étranger. »

L'appropriation est donc pour ainsi dire un fait commun à tous les pays d'Afrique francophone comme l'ont montré :

- Yves Simard pour le français de Côte d'Ivoire,
- Carole de Féral pour le Cameroun,

- Gisèle Prignitz pour le Burkina Faso, pour ne citer que ces exemples.

En faisant une analyse descriptive des particularités lexicales recueillies sur le terrain, nous nous sommes rendu compte qu'au fond les apprenants gabonais se servaient à la fois de leur bagage scolaire et de leur plurilinguisme.

Le bagage scolaire se manifeste notamment dans la construction de certains verbes comme :

➤ « Bilongouter » (faire des fétiches) Ce verbe est construit à partir du substantif « bilongout » (fétiches) de la langue yipunu ; à ce substantif a été rajouté suffixe /-er/, marque des verbes du premier groupe en français. Ce verbe construit à partir d'un mot de la langue gabonaise associé à un morphème de la langue française s'emploie couramment dans des énoncés en français comme l'a fait l'apprenant CM45 : « -en tout cas personne n'aime cette femme dans la famille du boss- mes tantes disent qu'elle a bilongoté le boss- »

Le plurilinguisme, quant à lui, se manifeste dans l'association des termes pour traduire certaines réalités.

➤ Par exemple pour rendre compte de la tendresse et de l'harmonie qui existent entre ses deux parents, l'apprenant CM32 parle de : « itonda salove you. »

« Itonda » qui signifie « amour » dans la langue orungu et « I love you » de l'anglais (je t'aime). Cette construction a été possible grâce à sa connaissance de la langue orungu et de l'anglais, le tout coulé dans un énoncé en français comme nous le montre cet exemple :

*« C'est possible que la vieille soit blombe parce qu'en ce moment ils sont trop dans les intonda salove you- c'est toujours comme ça quand la vieille attend un bébé – le boss devient trop cool avec elle- »*

Et puis finalement, les audaces lexicales restent une preuve réelle de l'appropriation de la langue. En se servant des mécanismes de construction des mots en français standard, les apprenants gabonais ont réussi à créer de nouvelles unités lexicales avec parfois un changement de classe grammaticale. Nous pouvons par exemple nous arrêter sur le cas du substantif qui devient un verbe :

⇒ Pied = piéter (marcher) ex : « *mais comme tu m'accompagnes c'est bon on va piéter* »

Ce que cette recherche a mis en évidence et qui nous paraît intéressant, ce sont, en définitif, les limites des méthodes d'enseignement/apprentissage du vocabulaire dans un pays plurilingue comme le Gabon. Le système éducatif gabonais calqué sur celui de la France n'a pas toujours su prendre en compte les acquis sociolinguistiques des apprenants.

L'examen des manuels scolaires ainsi que les investigations menées sur le terrain ont confirmé que l'apprentissage du vocabulaire avait pour support principal l'activité de lecture. Or, il est clair que les mots rencontrés dans les textes

ne sont pas forcément ceux employés par les apprenants au quotidien. Il serait donc intéressant de solliciter d'autres supports comme les interactions verbales entre enseignant/apprenant et apprenant/apprenant en classe de français. Comme le précise Calaque (2002) : « L'expérience subjective constitue en effet un point de départ incontournable, à partir duquel on peut amener l'élève à construire et améliorer progressivement sa relation à la langue, pour accéder à une meilleure qualité d'expression orale ou écrite. »

Quant aux acquis sociolinguistiques, il nous paraît souhaitable d'amener les apprenants à prendre très tôt conscience de leur dualité linguistique et culturelle. En créant une passerelle entre le français gabonais et le français standard, on se donne ainsi les moyens d'amener les apprenants à établir un lien entre les expressions du français gabonais et celles du français standard ; l'enjeu étant de conduire les apprenants à dissocier les différents contextes d'usage des deux types de français.

### **Conclusion**

Cette réflexion sur la problématique des particularités lexicales en milieu scolaire a montré que le français parlé par les écoliers gabonais relève des variétés du français dans le monde francophone. Cette variété du français étant particulière au contexte sociolinguistique et culturel, nous avons voulu montrer comment les apprenants gabonais, les enseignants ainsi que la tradition normative de l'enseignement réagissent à ce français.

Force est de constater que le français qui au départ est une langue étrangère, une langue de domination parce qu'elle a pendant longtemps déterminé les rapports entre colons et colonisés, dominants et dominés, est devenue une langue gabonaise puisque les locuteurs (même les plus jeunes) se sont approprié cet héritage colonial. Ainsi, il semble plus que jamais opportun de voir l'école prendre en compte la dualité linguistique et culturelle des apprenants au niveau de l'enseignement/apprentissage du lexique.

### **Bibliographie**

- BOUCHER, K., 1999, *Langue et identité culturelle des jeunes Librevillois de 15 à 30 : une enquête de terrain*, Mémoire de DEA sous la direction de S. LAFAGE, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris.
- CALAQUE, E., 2002, *Les mots en jeux. L'enseignement du vocabulaire*, CRDP de l'Académie de Grenoble. Edition De Boeck Universités, Bruxelles.
- CALAQUE, E., GROSSMANN, F., (eds) 2000, *Enseignement/apprentissage du lexique*, Lidil, N°21, Grenoble Université.
- CALVET, L-J et MOREAU, M-L (éds) 1998, *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Didier Erudition, Paris.
- GADET, F., 2003, *La variation du français*, Ophrys, Paris.
- JODELET, D., 1989, *Les représentations sociales*. PUF, Paris.

- MARTINET, A., 1988, « préface », in Walter, H., (éd) *Le français dans tous les sens*, R. Laffont, Paris.
- MATTHEY, M., 2004, « Pourquoi et comment apprend-on du vocabulaire ? » *Réso-nances*, DECS-Résonances.
- MASSOUMOU, O., QUEFFELEC, A., 2007, *Le français en République du Congo*, Editions des Archives Contemporaines, Paris.
- TABI-MANGA, J., 2000, « Prolégomènes à une théorie de l'emprunt en français langue seconde », in Latin et Poitier (dir.), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval.